Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902365-20260709-202607_IX-DE

RIEC SUR BÉLON RIEG

DEPARTEMENT DU FINISTERE

-

MAIRIE DE RIEC SUR BELON

-

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,
Le 09 juillet, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 juillet, s'est réuni à la Numéro 3, en séance publique, sous la présidence de Marie-Claude LE MAOÛT-GUILLOU, Maire.
Etaient présents (23) : M-C. LE MAOÛT-GUILLOU, E. LE FLOCH, M. LE NOC-GOAPPER, S. LE ROI, M. CAPITAINE, L. LE GUEN, M. CONAN, Y-M. GUEGUEN, I. DAGORN, C. de la TOUR, G. FLOCH, C. LE ROUX, Y-M. JOUAN, S. PETTON, S. PRIMA, E. PELLETER, S. GUILLOU, P. PLOUZENNEC, A. COTTEN, V. PENNOBER, D. CADO, C. HENNÉ, F. POMMIER.
Absent représenté (4) : D. GUÉRER à E. LE FLOCH, M. GUYADER à M-C LE MAOÛT-GUILLOU, C. KERYHUEL à V. PENNOBER, K. DROUGLAZET à C. HENNÉ
Absent non représenté (0) :
S. PRIMA a été nommé secrétaire de séance.

OBJET IX. CADRE DE VIE/CAO - ATTRIBUTION MARCHE FOURNITURE FIOUL/GNR

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°202602-I-C du 12 février 2026 portant adoption du budget principal,
Vu la délibération n°202605-XXI du 09 avril 2026 autorisant madame le Maire à lancer une consultation publique dans le cadre du renouvellement de marché de fourniture de GNR/Fioul,
Considérant que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 juin à 18H30 pour formuler un avis sur les plis reçus dans le cadre du marché de fourniture du fioul et du GNR pour les bâtiments communaux et les véhicules agricoles communaux.
Considérant que 5 plis ont été reçus à la date de la clôture de l'avis d'appel à concurrence. Sur ces 5 plis, 3 ont été déclarés non conformes du fait de l'absence de visite des sites. La réalisation d'une visite des sites communaux était un élément obligatoire pour le dépôt des candidatures.
Considérant que les offres des deux entreprises, avec dossier conforme, ont été étudiées au regard de trois critères : Le prix (60 points), les délais de livraison (40 points) et un mémoire technique (10 points).
Considérant qu'une comparaison des prix a été réalisée sur la base d'une livraison de 20,5m3 en Fioul et 4,5m3 en GNR.
Les prix varient comme suit :

Prix TTC	**Fioul-20,5m3**	**GNR-4.5m3**	**Total**
Total Energie	31 496,61 € TTC	7 459,47 € TTC	38 956,08€ TTC
Brétéché	32 668,80 € TTC	7 702,20 € TTC	40 371,00€ TTC

Considérant qu'il ressort de l'analyse le classe des offres tel que présenté ci-dessous :

Note	**Total Energie**	**Brétéché**
Prix	60	57,90
Délais de livraison	30	28
Mémoire technique	10	10
Total	100	95,90

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902365-20260709-202607_IX-DE

Considérant que l'offre présentée par la société Total Energie consitute l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés à l'appel d'offres.

Après en avoir délibéré,

-Attribue le marché de fourniture de fioul/GNR à l'entreprise Total Energy présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'attribution pour la période 2027-2030.
-Autorise le Maire à signer les marchés et l'ensemble des pièces afférentes à la réalisation de cette affaire,

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme
LE MAIRE,
Marie-Claude LE MAOÛT-GUILLOU



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.